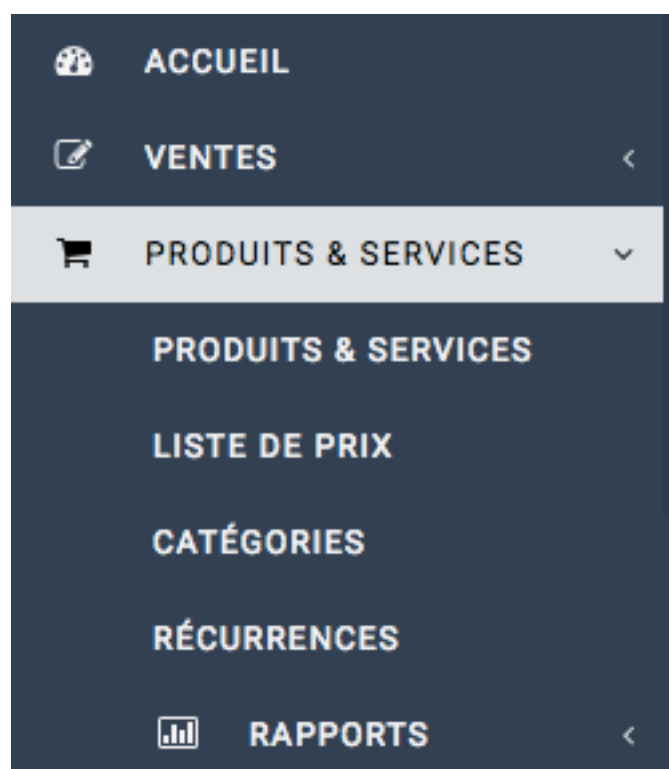


# Module pour la gestion des Produits et Services

## À quoi servent les catégories de produits et services et comment les créer?

Une catégorie vous permet de regrouper des produits et services qui ont un ou plusieurs points en communs. Chaque produit et service doivent posséder une catégorie, ils apparaîtront dans l'onglet du même nom dans la catégorie sélectionnée. Puisque ses produits sont assignés à une catégorie, vous pourriez choisir de ne pas la taxer et cette modification s'appliquera automatiquement à l'ensemble des produits et services. Les choix que vous ferez dans l'onglet Prix et Option s'appliqueront aussi à tous les produits et services associés à cette catégorie.

Pour ajouter une catégorie, rendez-vous dans le menu de gauche, à la section "Produits et Services", dans la sous-section "Catégorie".



Cliquez sur le bouton nouveau en rouge, situé en bas à droite pour créer une nouvelle catégorie.

Attribuez un code, le nom et sélectionné au besoin les règles de taxes. La marge de profit est un pourcentage de majoration souhaité. C'est aussi une façon de changer le prix de l'article à la volée au moment de l'ajouter sur une vente.

# Module pour la gestion des Produits et Services

Majoration ×

**La catégorie de ce produit comporte une majoration de 2.00%.  
Désirez-vous changer son prix de vente selon le coutant dans  
vos produits et services? Si oui, veuillez inscrire le prix coutant  
de ce produit.**

Par exemple, pour un produit qui change souvent de prix comme une planche de bois en temps de pandémie, inscrivez une majoration de 2% et chaque fois que vous allez ajouter cette planche sur une vente, le prix sera non seulement majoré sur la vente, mais aussi dans la fiche du produit pour le prochain ajout.

Pour désactiver cette fonction, videz la rubrique marge de profit dans la fiche de votre produit.

Profitez-en pour sélectionner les comptes comptables attribuables à la facturation et l'achat.

Référence ID de l'article : #1062

Auteur : Jocelyne Robertson

Dernière mise à jour : 2022-07-12 20:30